

## Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Biorga Contra Neem  
 Synonyme

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide et acaricide biologique  
 Utilisations déconseillées

### 1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fournisseur Hauert HBG Dünger AG  
 Adresse Dorfstrasse 12  
 3257 Grossaffoltern, Suisse  
 Téléphone 032 389 10 10 (heures de réception)  
 E-mail info@hauert.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

## Rubrique 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement CLP/REACH (EC) No. 1272/2008 [CLP] : H317, H411

### 2.2 Éléments d'étiquetage

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.  
 Garder sous clef. Tenir hors de portée des enfants.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et savon.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Absorber toute substance répandue.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

EUH208: Contient azadirachtine. Peut produire une réaction allergique.

Symboles et indications de danger:



Mention d'avertissement : attention

### 2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de

l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

## Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Ce produit est une préparation

### 3.2 Préparations

Préparation composée de substances figurent ci-après avec autres mélanges inoffensifs

Azadirachtine A 1%

## Rubrique 4 Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
 Eloigner la personne de la source de danger. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après inhalation

Donner de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau tiède et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux

Consulter un médecin en cas de troubles.  
 Se débarrasser des lentilles de contact. Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Boire assez de l'eau. Consulter un médecin en cas de troubles.

Recommandation pour le médecin

Traitement symptomatique

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Sans effets aigus ou retardés connus

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Au cas d'inconscience : consultez un médecin d'urgence.

## Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Poudre d'extinction, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Un incendie peut provoquer la formation de vapeurs/gas dangereux : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Afin de protéger des personnes et de rafraîchir des récipients dans une zone de danger, utiliser de l'eau pulvérisée. Empêcher l'afflux du produit. Protection respiratoire indépendante et protection des yeux nécessaires pour personnes avec exposition à la fumée ou aux vapeurs.

## Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des lunettes et des gants protecteurs. Assurer une bonne aération. Eloigner les personnes non protégées.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper le matériel ou recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel,

sciure).

Nettoyer à fond avec de l'eau le sol ou les objets souillés par ce produit.

## 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir rubrique 13 ainsi que protection individuelle voir rubrique 8

## Rubrique 7 Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter tout contact inutile avec le produit. L'emploi abusif peut nuire à la santé. Ne pas boire, manger ni fumer en travaillant. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter des coulages ; risque de dérapage. Utiliser des récipients collecteurs.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. A conserver dans un récipient bien fermé, au sec, et dans un lieu frais et aéré. Protéger de la chaleur, de l'humidité et du soleil.

Class de stockage 10 (classification propre).

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Insecticide/Acaricide (contre arthropodes) biologique

## Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Lunettes de protection hermétiques
Protection de la peau	Gant de protection, vêtements de coton
Protection respiratoire	Pas nécessaire
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

## Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide viscose
Couleur	brun
Odeur	caractéristique, odeur de Neem
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	7±0.2
Point de fusion	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point d'inflammation	171°C
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	non déterminé
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	non déterminé
Pression de vapeur (20 °C)	3,6x10 <sup>-11</sup> hPa (estimatif pour azadirachtine A)

## Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Biorga**  
**Contra Neem**

Révisé le  
01.01.2017

Densité de vapeur	non déterminé
Densité	0.98 g/ml (20°C)
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	émulsionnable dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-allumage	> 390°C
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	281.4 mm <sup>2</sup> /s (20°C)
Propriétés explosives	non déterminé
Propriétés comburantes	non déterminé

### 9.2 Autres informations

aucun

## Rubrique 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

pas de donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Sous conditions normales (température ambiante), le produit est stable

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Si utilisé selon l'usage prévu, aucune réaction dangereuse

### 10.4 Conditions à éviter

Eviter les températures élevées, la lumière du soleil ou des entrepôts très éclairés. Tenir à l'écart de feu ouvert et des sources d'inflammation

### 10.5 Matières incompatibles

Acides forts, bases forts, oxydants forts, réducteurs forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

## Rubrique 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Oral LD<sub>50</sub> >5'000 mg/kg (rat)

Dermique LD<sub>50</sub> >2'000 mg/kg (rat)

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Lapin: Pas d'effet d'irritation (peut causer une irritation légère).

#### Lésions oculaires

Lapin: Pas d'effet d'irritation (peut causer une irritation passagère des yeux et larmoiement).

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Cochon d'Inde: Aucun effet de sensibilisation connu

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Test du micronoyau – souris: négative (NeemAzal technical)  
études de mutagénicité: Pas de mutagène (NeemAzal technical)

Souris: 80 semaines – pas induit (NeemAzal-F)

#### Cancérogénicité

NOEL = 5000 mg/kg régime (NeemAzal-F)

#### Toxicité pour la reproduction

pas de donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

pas de donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

pas de donnée disponible

#### Danger par aspiration

pas de donnée disponible

### Rubrique 12 Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)	
Poissons	Truite (aiguée) : LC <sub>50</sub> (96 heures) = 160 mg/L
Crustacés	<i>Daphnia magna</i> EC50 (48 heures) = 1000 mg/L
Algues/plantes aquatiques	Le produit ni inhibite, ni stimule la production des algues.
Autres organismes	Abeilles (aiguë): inoffensif Abeilles (reproduction): pas d'effet nuisible pour le couvain lors d'un dosage de 6 l/ha. Les vers de terres: inoffensif (> 1000 mg/kg)
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Truite (longue durée) : LC <sub>50</sub> (28 jours) = 130 mg/l
Crustacés	pas de donnée disponible
Algues/plantes aquatiques	pas de donnée disponible
Autres organismes	<i>Chironomus riparius</i> NOEL (28 jours) = 0,573 mg/L

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Degradiabilité abiotique	pas de donnée disponible
Degradiabilité physique et photochimique	pas de donnée disponible
Biodégradation	Le produit se dégrade rapidement dans l'eau et le sol ; biodégradable.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau	pas de donnée disponible
Facteur de bioconcentration	pas de donnée disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement	pas de donnée disponible
Tension superficielle	pas de donnée disponible
Adsorption/lixiviation	pas de donnée disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et pas des substances PBT.

#### 12.6 Autres effets néfastes

Toxique pour les populations de l'espèce: Syrphes (*Episyrrhus balteatus*), coccinelle à sept points (*Coccinella septempunctata*), Chrysopes (*Chrysoperla carnea*) et acariens prédateurs (*Amblyseius cucumeris*).

#### 12.7 Autres informations

aucun

### Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage	Petits volumes et container vide peuvent être déposé avec les déchets domestiques.
Code/marquage des déchets conforme à OMoD	aucun
Information important pour le traitement des déchets	aucun
Information important pour le traitement d'eau sale	aucun

Autre recommandation pour aucun  
le traitement des déchets

## Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire	pas limité
Transport maritime	pas limité
Transport aérien	pas limité

## Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Habilitations	aucune connue
Restrictions d'usage	aucune connue

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Le produit n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage au terme de CE directive

## Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

### i Révision

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Date 01.01.2017